



Communiqué de presse

Transfert d'argent sur internet

Flouss.com annonce le transfert international d'argent low cost et à tarif unique

Flouss.com, Etablissement de Paiement récemment agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, annonce le lancement de son service de transfert international d'argent sur internet au prix unique de huit euros, vers plus de trente-quatre pays.

Au-delà d'être hyper économique, ce nouveau service simplifiera la vie de ses utilisateurs grâce à une procédure en ligne simple et rapide, garantissant le meilleur niveau de sécurité. Cette innovation qui répond aux attentes du marché et à la volonté de la Banque Mondiale de faire baisser les frais de transfert vers les pays en voie de développement, conforte la stratégie de croissance à l'international de Flouss.com et son offre innovante dans le domaine des transferts d'argent rapide via internet.

Vélizy, le 28 avril 2011

Dès 2007, Flouss.com lançait, en partenariat avec Banque Accord, sa première offre de transfert d'argent rapide utilisant une carte bancaire prépayée : la carte Flouss.com.

À l'écoute des attentes de ses clients, Flouss.com s'est développé en s'appuyant sur un savoir-faire reconnu en matière de contrôle, de conformité et de sécurité des transactions. Aujourd'hui devenu Etablissement de Paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel auprès de la Banque de France, Flouss.com connaît une forte croissance, principalement due à sa capacité d'innovation et à son positionnement novateur.

Flouss.com simplifie le transfert d'argent à l'international

Avec Flouss.com, le transfert d'argent à l'international devient enfin simple. Plus besoin de se déplacer ni d'attendre à un guichet, quelques minutes suffisent pour s'inscrire sur le site Flouss.com. Après envoi de pièces justificatives d'identité et acceptation de son dossier, le client peut effectuer son premier transfert d'argent, en ligne et instantané, en payant directement sur le site Flouss.com.



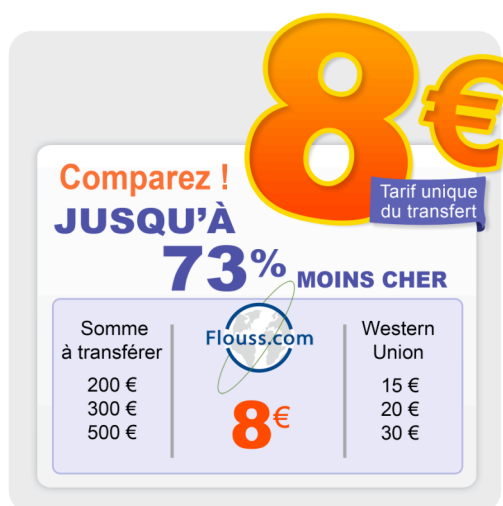
Au choix du client, le bénéficiaire du transfert pourra retirer les fonds :

- En espèces, dans les bureaux partenaires de Flouss.com dans plus de 34 pays*.
- Avec la carte Flouss.com dans plus d'un million de distributeur automatiques de billet MasterCard répartis dans 120 pays.

Flouss.com invente le transfert d'argent économique et à prix unique

Le transfert d'argent au prix unique de huit euros réduira des coûts élevés jusqu'à présent pratiqués par les acteurs historiques du marché. Des coûts souvent disproportionnés, et parfois prohibitifs, au regard de la modicité des sommes généralement transférées.

Ainsi, et avec Flouss.com, l'économie réalisée par rapport à un transfert traditionnel peut atteindre 73% !



Flouss.com : une approche du transfert d'argent promue par la Banque Mondiale

La clientèle des services de transfert d'argent à l'international est constituée, à 80%, par des migrants qui soutiennent financièrement leurs proches restés dans leurs pays d'origine.

Dans de nombreux pays, cette pratique est un phénomène de masse contribuant de façon significative à leur croissance. A titre d'exemple et pour les seuls pays du Maroc et du Sénégal, les transferts ainsi effectués représentent respectivement 9% et 19% de leur PIB, soit 4 074 et 1 254 millions d'euros.

C'est sur la base de ce constat que la Banque Mondiale a récemment cité** l'exemple de l'offre de Flouss.com comme susceptible de répondre aux impératifs de réduction de coûts de transfert d'argent pour les migrants, recommandés par le G8 (Hokkaido, juillet 2008).



Yassir CHAKIB, Président Directeur Général et fondateur de Flouss.com déclare : *« Le coût élevé, et parfois prohibitif, du transfert de petites sommes d'argent à l'international, est souvent ressenti par les migrants comme une injustice. En proposant un service à la fois simple et bon marché, nous avons le sentiment de contribuer, non seulement à l'amélioration des conditions de vie de populations qui disposent de très faibles revenus mais encore à la fluidité d'échanges économiques avec des pays pour lesquels ces flux d'argent représentent une source significative de richesse. »*

*Angleterre, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Comores, Congo, Congo RDC, Cote d'ivoire, Espagne, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Hollande, Italie, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Suède, Suisse, Tchad, Togo, USA

** *"Following the invitation by the G8 heads (Hokkaido, July 2008), The World Bank created the Global Remittances Working Group (GRWG). One of the goals of the GRWG is to coordinate the international efforts in the area of remittances. In particular both the G8 and the G20 have committed to the reduction of the global average costs of transferring remittances. The G8 indicated as objective the reduction from the present 10% to 5% in 5 years through enhanced information, transparency, competition and cooperation with partners. As reduction in cost would generate a net increase in income for migrants and their families in the developing world, new competitors and innovative offers like that of Flouss.com are key in achieving these global objectives."*

À propos de Flouss.com

Créée en France en 2006, la société Flouss.com est un établissement de paiement agréé pour fournir les services de paiement mentionnés à l'article L.314-1 du code monétaire et financier et notamment les catégories 2,5 et 6 : Gestions de comptes de paiement, émission d'instrument de paiement et transfert de fonds.

Flouss.com, propose par ailleurs une carte de retrait internationale utilisable dans tous les distributeurs automatiques de billets affiliés au réseau Cirrus/Mastercard, soit plus d'un million de distributeurs dans le monde.

Flouss.com est le premier opérateur à avoir mis en place le transfert international d'argent instantané depuis un téléphone portable en 2009, il est également devenu en quelques années le premier opérateur de transfert d'argent 100% électronique en France.

Suite à l'obtention de son agrément le 28 février 2011, la société a bénéficié d'une levée de fonds pilotée par Gilbert Audurier de Franklin Finances et juridiquement suivi par Me Adrien Jelic de BVK Avocats Associés. Son activité a été marquée par l'obtention du label "Entreprise Innovante" de l'OSEO ANVAR et le statut de "Jeune Entreprise Innovante" du Ministère de la Recherche et du Développement.